Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITÉ

Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

TEMPÉRATURE

Lille, le 13 mars.

Minimum, nuit, abrité	0°2
Minimum, nuit, découvert	0°0
Surface du sol, 8 h. du matin	1°0
A 1 mètre de profondeur	3°2
Du jour à l'ombre	2°4
Maximum, jour, à l'ombre	5°7
Maximum, jour, au soleil	8°0

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°00
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : N.

Baromètre. — Le 12 mars (8 h. du matin) la pression est de 770 m/m. Le 14 mars (8 heures du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps beau et un peu froid est probable.

SÉNAT

LES SUBVENTIONS A LA MISSION LAIQUE

M. Blanchier, en parfait sectaire, se livre à des attaques contre les missionnaires. **MM. de Guerville, de Carné et Gettaren** protestent.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères explique que la demande de subvention en question n'est point dirigée contre les établissements congréganistes. Le gouvernement n'a pas l'idée de leur faire échec.

Mais, quels que soient les services rendus par les missionnaires, leur enseignement ne répond pas à tous les besoins des populations ottomanes. L'enseignement commercial peut leur être donné plus utilement par des laïques.

Sur ces observations, la discussion générale est close, et l'article unique est adopté.

Le Sénat vote sans modification les articles de la proposition relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce.

La séance est levée à 5 h. 50; prochaine séance mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA REINTEGRATION des FONCTIONNAIRES
(suite)

M. CLEMENCEAU. — La question de confiance n'a pas besoin d'être posée devant le Sénat, elle est posée à la Chambre (Protestations à l'extrême-gauche).

M. BERTEAUX. — Si la question, est une question de confiance, il fallait la poser mardi. Je vous enferme dans un dilemme. Où la question est grave, il fallait parler, ou elle ne l'est pas...

Combattez-vous aujourd'hui les décisions de la Chambre ? On veut faire prendre à la majorité une attitude humiliée, c'est une attitude dangereuse, la veille de la consultation du corps électoral.

Pourquoi le gouvernement exclut-il les petits de ces mesures de clémence ? Ils ont leur famille à nourrir.

M. Berteaux termine en invitant de nouveau la Chambre à maintenir sa décision.

M. BARTHOU se lève. — M. Berteaux, vous me demandez de cesser d'être ministre, il y a deux façons de cesser de l'être. Quant à moi je ne resterai pas au prix de ma dignité. (Applaudissements au centre et à gauche).

La question de confiance

M. CLEMENCEAU monte à la tribune. — Pour la question de sentiment nous sommes d'accord avec M. Berteaux, mais il y a une autre question. Le vote de mardi a été irrégulier. Et la moindre irrégularité n'était pas de voir le président de la Commission de l'Armée demander la réintégration des agents des Postes (Applaudissements au Centre).

Les sous-agents des Postes ont déjà commis le même délit : ils se sont une seconde fois mis à la tête d'un mouvement de révolte (Vives protestations à l'extrême-gauche).

M. F. BUISSON. — Ils auraient commis une lâcheté en ne le faisant pas. L'un d'eux était président du syndicat.

M. CLEMENCEAU. — On est fonctionnaire avant d'être syndicaliste. (Applaudissements et protestations).

La question se pose nettement. Que la Chambre choisisse entre les fonctionnaires révoqués et nous (Applaudissements à gauche et au centre).

M. F. BERRI monte à la tribune. Il déclare que la Chambre a émis mardi un vote un peu inconsidéré.

Les socialistes le conspuent. La gauche proteste faiblement.

On crie : Aux voix.

M. BERRI combat la réintégration collective et immédiate.

Les ordres du jour

M. BRISSON lit les ordres du jour.

L'un de M. Berteaux est ainsi conçu : « La Chambre confirmant son vote de mardi dernier et repoussant toute addition passe à l'ordre du jour ».

L'autre est de MM. Delpech et Grosdidier. Il s'exprime ainsi : « La Chambre confiante dans le gouvernement, approuvant ses déclarations et repoussant toute addition passe à l'ordre du jour ».

M. CLEMENCEAU. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour de MM. Delpech et Grosdidier qui implique la confiance.

On vote sur la priorité demandée par M. Berteaux pour son ordre du jour. Il y a pointage.

Pour la priorité *169* contre *311*.

M. BLANC. — Vive la logique !

On vote sur l'ordre du jour de confiance au fond.

Pour *359*, contre *139* (Rires).

La séance est levée à sept heures et renvoyée à lundi, deux heures.

RELENTS DE CUISINE

La cuisine du Bloc a ses mystères que le public ignore.

Mais de temps en temps une main audacieuse ou maladroite jette une pierre à travers la vitre du soupirail qui tamise dans la cave une lumière discrète. Et alors il s'échappe du mystérieux séjour des bouffées d'air chargées de relents peu appétissants et donnant une triste idée des fricots qui se mijotent dans les casseroles.

Justement, M. Cardon, ex-député de la 2e circonscription de Douai, vient de jeter un pavé parmi les fourneaux du Bloc, sous forme d'une lettre adressée au « Progrès du Nord ».

Notre ami L. Mokri cite plus loin un passage de cette lettre et le commente spirituellement. Mais nous croyons devoir donner ici en entier ce document révélateur qui jette sur nos histoires politiques locales et mêmes générales, un jour qui ne les met pas en beauté.

Voici ce poulet à la casserole, je veux dire à la feuille toute dévouée à M. Combes, à son fils Edgar, à M. Clémenceau et à tous les ministres enchaînés à la Franc-Maçonnerie :

Monsieur,

On me met sous les yeux votre article « La Situation ministérielle », paru dans le numéro du « Progrès du Nord » du vendredi 6 mars, article dans lequel vous faites allusion à mon hostilité au Ministère Combes dans les termes suivants :

« M. Combes, enfin, n'échappa point au « reproche d'autoritarisme. Des députés se « plaignaient de ses allures comminatoires « et de celles de son fils Edgar. Pour n'en « citer qu'un exemple, il nous fut rapporté « que c'est en raison des récriminations du « président du Conseil, à propos de cer- « tains votes hostiles au gouvernement, « que M. Cardon, député de la deuxième « circonscription de Douai, prit la résolu- « tion de passer à l'opposition, et de là à « la réaction. »

Oui, il est exact que le président du Conseil d'alors voulut faire pression sur moi tout d'abord personnellement dans le Cabinet des Ministres au Palais Bourbon (et je me souviens que j'y entrais sur son appel au moment même où en sortait M. François Carnot, député de la Côte-d'Or), puis par l'entremise de plusieurs députés de la région Nord avec lesquels j'étais en relations d'amitiés, enfin et avec plus d'insistance cette fois, par l'entremise d'un haut fonctionnaire de l'ordre administratif qui, avec toute la délicatesse possible et l'expression de tous ses regrets d'avoir à accomplir pareille mission, me fit connaître que si je ne marchais pas on me refuserait ultérieurement tout ce que je pourrais avoir à demander dans l'intérêt, soit de mes électeurs, soit de ma circonscription. C'était la menace de la mise à l'index absolue et vous savez ce que cela veut dire. Voilà comment on comprenait alors, au Gouvernement, l'indépendance des Représentants du peuple !

Pour être plus précis, j'ajouterai que l'entrevue que me demandait par ordre supérieur ce haut fonctionnaire, eut lieu après une réunion du Conseil d'Administration du « Progrès du Nord » au moment où se discutait un projet que vous n'avez pas ignoré, projet que j'ai très vivement combattu avec deux des Administrateurs : MM. Auguste Potié et Davaine, et qui ne tendait à rien moins qu'à mettre le journal le « Progrès du Nord » aux mains d'un des plus gros actionnaires du « Réveil du Nord » en vue d'une fusion des deux organes. Et s'il est vrai que dans cette lutte qui a duré près de deux mois nous avons fini par avoir le dessus grâce à une énergie qui puisait d'ailleurs sa force dans de puissants appuis, appuis que vous avez peut-être connus et que je ne juge pas utile de dévoiler, il est non moins vrai qu'on a oublié bien vite tout cela au « Progrès du Nord » et que peu de temps après on m'y déversait dans ses colonnes des torrents d'anathèmes.

Je ne m'en porte pas plus mal et passons ! Oui, il est exact que j'ai très mal reçu toutes les pressions faites sur moi parlementairement ou administrativement et que c'est à cette occasion que j'ai pris la résolution de combattre ouvertement et énergiquement le Ministère Combes, et le haut fonctionnaire dont je parle peut se souvenir de ma réponse.

Je crois que vous êtes encore dans la vérité quand vous attribuez les nombreuses dissidences qui se produisirent alors aux allures comminatoires du Président du Conseil, M. Combes, et de son fils Edgar.

Mais vous allez plus loin et vous ajoutez que je suis passé à la réaction.

Vous oubliez qu'aux élections sénatoriales de 1905 j'étais candidat anticombiste, mais non candidat antirépublicain. J'avais comme compagnon de liste M. Desmoutiers, conseiller général de Cambrai, qui fut l'un des premiers élus du Nord, appuyant la République dans le département, et que M. Vel-Durand fit quelques années après, décorer de la Légion d'Honneur.

Vous oubliez que mon échec personnel et somme toute honorable, ne fut dû alors qu'à l'hostilité de la majorité des délégués libéraux de l'arrondissement de Dunkerque qui me rayèrent impitoyablement pour n'avoir pas pris comme second candidat un des leurs dans cet arrondissement.

Vous oubliez qu'en 1906, à l'élection législative de la 2e circonscription de Douai, je n'ai été distancé, à un nombre peu important de suffrages, que grâce au ressentiment intense des intransigeants de droite contre mon vote de la loi des Associations, manœuvre que ceux-ci exécutèrent surtout dans le but de déblayer le terrain pour 1910.

Et vous oubliez aussi que l'ordre de me combattre était encore venu pour cette élection des fameux délégués chers au Ministère Combes.

Dans l'une comme dans l'autre élection, je me suis présenté comme républicain hostile à toute alliance avec les socialistes, et j'avais un passé qui était un sûr garant de mon affirmation.

Dans l'une comme dans l'autre élection, je me suis présenté sans le concours de personne, et sans rien demander à qui que ce soit. J'ai mené seul mes campagnes et j'ai lutté contre toutes les forces de l'Administration.

J'ajoute que toutes les avanies qui m'ont été prodiguées par les journaux radicaux et socialistes en 1905 comme en 1906 ne m'empêchent pas de rester un partisan convaincu des idées républicaines. Mais je ne puis admettre, je n'ai jamais admis et je n'admettrai jamais que sous la République on implante à la Présidence du Conseil où dans les Ministères, les mœurs des pouvoirs dictatoriaux. Monarchie ou Empire (les incidents récents Lévy, Fabre, Astier, Mandhel-Berteaux, en sont une nouvelle preuve), qu'on divise le pays en deux catégories bien nettes de citoyens, d'un côté les esclaves du pouvoir avec toutes les faveurs et toutes les soumissions, de l'autre ceux qu'on traite en parias parce qu'ils restent fidèles à l'esprit de la Révolution et veulent vivre en hommes libres et indépendants ; je ne puis admettre qu'on fasse indéfiniment le pont au parti socialiste par toutes les concessions et qu'on mène ainsi le pays par une marche aussi inconsciente que sûre au Collectivisme et à la ruine.

D'ailleurs le moment ne me paraît plus bien éloigné où le parti radical sera aux prises dans tous les centres importants avec les difficultés électorales qu'il se sera bénévolement créées, et où il aura besoin du concours de tous les républicains pour faire tête à ses adversaires d'extrême-gauche. Ce jour-là, il sera peut-être bien heureux, le parti radical qui a voulu s'attribuer le monopole du républicanisme, de retrouver à ses côtés, pour combattre le bon combat, ceux des amis de la première heure et des temps difficiles qui n'ont pas voulu le suivre aveuglément et que pour cela il traite délibérément, pour les besoins de la cause, de réactionnaires et de rétrogrades.

Je m'en remets avant tout, Monsieur, à votre impartialité sans vouloir faire appel au droit que me confère la loi, pour vous demander de reproduire ma réponse dans un de vos plus prochains numéros, et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. CARDON,
Ancien député de Douai (2e).

Le « Progrès » avale ce morceau avec l'aimable grimace du chat qui boit du vinaigre, mais il ne contredit en rien les révélations de M. Cardon.

Il avoue même leur bien fondé en déclarant qu'il serait « oiseux et fastidieux » de les reprendre point par point.

Il assure néanmoins qu'il aurait « bien des rectifications à apporter, notamment en ce qui concerne le prétendu projet de fusion entre le « Progrès » et le « Réveil ».

Mais « cela nous entraînerait vraiment trop loin » ajoute-t-il. J'te crois !

Puis il plaide les circonstances à côté comme on le voit dans l'article « Choses et autres ».

C'est maigre et piteux.

Mais cela suffit pour faire comprendre au brave peuple qui travaille, qui peine et... qui vote, ce que pèse son sort dans la balance où les politiciens blocards mesurent leur dévouement et leur justice.

D.

P.-S. — J'oubliais : dans sa réponse le « Progrès » assure que c'est la première fois qu'il entend parler des « délégués », ces mouchards dont notre département est plein.

Celle-là est forte !...

ÉCHOS

DÉVOTION DIABOLIQUE

On nous signale encore une tentative de propagande d'une prière manuscrite qui aurait « été dite à la fête sacrée de Jérusalem et recommandée par Monseigneur l'Evêque ». Le destinataire est invité à copier neuf fois cette prière et de l'adresser à neuf personnes différentes avec recommandation de ne pas briser la chaîne.

Comme toujours cette formule contient une erreur doctrinale dans son texte et des promesses superstitieuses.

On se demande quels esprits malades ou plutôt quelles personnes malintentionnées lancent ces pratiques bien faites pour égarer la piété ou la ridiculiser.

L'introduction subreptice de conditions superstitieuses porte à croire que ces tentatives sont l'œuvre de la malveillance.

La religion et la piété vraie ne tombent pas dans ces niaiseries dangereuses. Le devoir de toute personne qui reçoit une de ces formules est de la déchirer sans lui donner aucune suite.

REPRÉSENTATIONS THÉATRALES

Dernièrement au Havre, une affiche trop évidemment destinée à attirer le public par le scandale ,avait annoncé que trois représentations auraient lieu d'une pièce de mauvaises mœurs.

Sur les observations qui ont été présentées à la municipalité par plusieurs personnes dans l'intérêt de la moralité publique, l'adjoint au maire, M. Cherfils, après avoir pris connaissance de la pièce annoncée, n'a pas hésité à prendre la décision d'en interdire la représentation.

On ne peut qu'applaudir à cette mesure de défense morale que de plus en plus les municipalités de province jugeront bon de prendre.

Le lendemain, la troupe qui traîne après elle la boue qu'elle a ramassée sur les trottoirs de la capitale, devait se donner en représentation dans une petite ville située à trois kilomètres du Havre. Mais ici encore l'adjoint, en l'absence du maire, intervint et signifia à ces commis-voyageurs en pornographie d'aller se faire siffler ailleurs.

Rien ne vaut donc une vigilance assidue et une interdiction courageuse dès qu'il y a lieu.

LA PRODUCTION HOUILLÈRE DU NORD DE LA FRANCE EN 1907

D'après la statistique établie par le contrôle des mines, la production houillère des mines du Pas-de-Calais aurait été de 17.829.238 tonnes en 1907 contre 15.828.083 tonnes en 1906, soit une augmentation de 2.001.155 tonnes. Pour le Nord 6.933.508 tonnes en 1907, contre 6.243.086 tonnes en 1906, soit une augmentation de 690.420 tonnes.

CONGRÈS DES ŒUVRES D'ASSISTANCE ET DE PRÉVOYANCE SOCIALES

Ce congrès qui aura lieu à Lille, en 1909, est organisé par l'Union Régionale des Sociétés de Secours-Mutuels du Nord. M. Vincent, préfet du Nord, en est le président d'honneur et M. Victor Dubron, le distingué avocat douaisien, a accepté la présidence du Comité d'organisation.

Ces réunions auront surtout pour but :

1. De démontrer et de préciser le développement qu'a pris la Mutualité dans la région du Nord ;

2. De faire connaître les œuvres d'hygiène et d'assistance créées, ou en voie de formation ;

3. De préparer les solutions à proposer au Congrès Triennal de la Mutualité et œuvres connexes en 1910.

LE CYCLE FÉDÉRAL A LILLE

Le dimanche 22 mars aura lieu à l'Hippodrome de Lille, le Cycle Fédéral organisé sous les auspices de la Fédération Musicale du Nord et du Pas-de-Calais, à l'occasion du 10 anniversaire de l'Emulation Chorale de Lille.

Il y aura foule, car il ne reste presque plus de places non louées, pour entendre les chorales de Valenciennes, d'Arras, de Roubaix (La Cécilia), de Tourcoing (Les Crick-Sicks), de Dunkerque (La Jeune France) et l'Emulation Chorale de Lille.

Toutes ces sociétés classées en excellence, travaillent en ce moment pour se produire dans de bonnes conditions et prouver que, dans notre région, l'art choral est toujours en honneur.

La location est ouverte sans augmentation, maisons Français, 109, boulevard de la Liberté, à Lille.

FESTIVAL A AUBERS

La municipalité d'Aubers organise, pour le dimanche 14 juin prochain, un grand festival musical militaire et orphéonique. De nombreux prix en espèces et objets d'art seront offerts aux sociétés qui prendront part à cette fête.

THÉ CHAMBARD
LE MEILLEUR PURGATIF

Gazette du Nord

Les funérailles de **M. le chanoine Gustave Parent**, curé-doyen de Merville, dont nous avons annoncé le décès hier, auront lieu en l'église paroissiale de Merville, le lundi 16 mars 1908, à onze heures précises.

La dépouille mortelle du vénéré et regretté pasteur est exposée dans une chapelle ardente. Le bon Doyen est revêtu de ses ornements sacerdotaux ; une foule nombreuse de visiteurs défile depuis hier. L'éloge de ce vénérable prêtre, qui s'est dépensé pour ses paroissiens est dans toutes les bouches.

On se prépare, à Merville, à lui faire de magnifiques funérailles.

On annonce la mort :

A LILLE, de **Mme Paul Leroy**, née **Marie Devermelle**, décédée dans sa 42e année, munie des Sacrements de la Sainte-Eglise.

Après le service qui a lieu aujourd'hui, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, le corps sera transporté à Douai pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Le 12 mars est décédé à l'hôpital militaire de **CAMBRAI, Jean-Louis Villain**, soldat au 1er de ligne, 4e compagnie.

Ce jeune soldat, aimé de ses camarades, estimé de ses chefs, était né à Erchin, où habite encore sa vieille mère.

Quand l'administration militaire remarqua l'état grave du malheureux jeune homme, elle en avertit aussitôt la pauvre mère; celle-ci accourut immédiatement auprès de son fils, mais quand elle arriva, elle ne trouva plus qu'un cadavre.

Elle eut au moins la consolation d'apprendre que son enfant avait reçu avant de mourir les derniers sacrements.

Une absoute a été donnée par M. l'abbé Farcy, vendredi après-midi, dans la chapelle de l'hôpital.

La 4e compagnie et M. le capitaine Boucheron, qui la commande, y assistaient, ainsi que plusieurs autres officiers.

Les soldats de la 4e compagnie s'étaient cotisés pour offrir une couronne à leur infortuné camarade.

Après la cérémonie, le corps fut conduit par M. l'aumônier jusqu'à l'entrée de Neuville-Saint-Rémy, où une voiture prit la dépouille mortelle pour la transporter à Erchin.

M. le capitaine Boucheron, en termes émus, a dit le suprême adieu à son subordonné. Ces paroles produisirent un grand effet parmi ses soldats.

Le défunt a un frère qui est sous-officier rengagé au 33e de ligne.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

CHOSES et AUTRES

NAIVETÉS PARLEMENTAIRES

En voilà une prétention !

Sous prétexte qu'on a augmenté le traitement de nos législateurs, un député du Rhône, M. Bonnevay, voulait qu'on rendît pour eux le travail obligatoire : « n'auraient droit au vote que les députés présents. »

C'était une naïveté : on le lui fit bien voir.

Le gouvernement, appuyé cette fois par les « frères de misère » de l'extrême-gauche, repoussa la proposition comme « manifestation politique » ! Evidemment, cette idée de forcer les quinze-millistes au travail ne pouvait avoir germé que dans le cerveau du Père du Lac... ou du duc d'Orléans.

Non moins naïf est M. Cardon, l'ex-représentant de la 2e circonscription de Douai. Le « Progrès du Nord » lui ayant reproché quelques votes d'indépendance, l'ex-député a cru pouvoir justifier sa conduite en ces termes :

« Il est exact que le président du Conseil d'alors (M. Combes) voulut faire pression sur moi, tout d'abord personnellement dans le Cabinet des Ministres au Palais-Bourbon, puis par l'entremise de plusieurs députés de la région du Nord avec lesquels j'étais en relations d'amitiés, enfin et avec plus d'insistance, par l'entremise d'un haut fonctionnaire de l'ordre administratif qui, avec toute la délicatesse possible et l'**expression de tous ses regrets d'avoir à accomplir pareille mission**, me fit connaître que si je ne marchais pas on me refuserait ultérieurement tout ce que je pourrais avoir à demander dans l'intérêt, soit de mes électeurs, soit de ma circonscription. **C'était la menace de la mise à l'index absolue et vous savez ce que cela veut dire...** »

Et M. Cardon s'est révolté ! On n'est pas plus candide !

Aussi M. Georges Robert a-t-il pris sa bonne plume pour remettre toutes choses au point :

« A sunnoser légitimes les griefs que M. Cardon formule contre M. Combes — et il faut bien que M. Robert les suppose légitimes, car M. Cardon ne ménage pas les détails — ils ne sauraient justifier, **ni même excuser** le changement d'attitude brusquement accompli par le député de la 2e circonscription de Douai. Un représentant du peuple doit savoir s'élever au-dessus des petits ressentiments personnels (!)... »

Ah ! vous croyez que vous pourrez tout dire sous le régime de la Lumière ! que vous serez indépendants sous le régime de la Liberté ! « C'est, répond M. Georges Robert, trahir vos principes et votre programme. »

Il ne l'envoie pas dire !

L. MOKRI.

Le marché de la toile

La Chambre Syndicale des fabricants de toiles de Lille et environs nous adresse, avec prière d'insérer, la communication suivante :

Les cours irréguliers des fils de lin créent à la fabrique de toiles une situation délicate. Si la forte position acquise par les filés depuis dix-huit mois s'était maintenue, les toiliers auraient eu la facilité d'amener peu à peu leur clientèle à payer le tissu à la parité du prix des fils. Mais, avant que les fabricants aient eu la possibilité de vendre leurs toiles au prix calculé sur le coût des matières premières, le cours des filés devient incertain ; la clientèle incomplètement renseignée demande déjà une baisse de prix alors que le prix de la toile n'a pas encore atteint la hausse qu'il doit logiquement subir.

Toutes les toiles actuellement en stock, en manutention, en œuvre sur métiers, sont tissées de fils payés au plein prix. Les tissages sont pourvus de marchés en fils passés au prix fort et ce n'est pas avant des mois que le prix de revient des toiles pourra fléchir.

Quoique dans l'impossibilité de baisser leurs prix, les toiliers voient déjà les acheteurs escompter une baisse certainement prématurée et raréfier leurs demandes.

Comme conséquence la fabrique vient de prendre la décision qui s'impose pour éviter des pertes énormes sans contrepartie. Elle réduit sa production d'un sixième pour une période de six mois, se réservant de prendre par la suite telle mesure nouvelle que la tenue du marché lui dictera.

Les Tisseurs du Cambrésis

Un certain nombre de parlementaires ont fait une démarche auprès du président du Conseil pour lui demander un secours spécial à l'intention des tisseurs du Cambrésis et du Nord du département de l'Aisne, depuis longtemps en chômage.

Le président du Conseil a décidé l'envoi d'urgence d'un inspecteur des services administratifs, qui se rendra compte sur place des nécessités.

La Compagnie de Courrières
contre le « Réveil du Nord »

Le procès en diffamation intenté par la Compagnie de Courrières, M. Lavaurs, directeur, et M. Bar ,ingénieur en chef, au « Réveil du Nord » relativement à la catastrophe du 10 mars 1906, sera appelé à l'audience correctionnelle du tribunal d'Arras, mardi prochain 17 mars.

Nous croyons savoir qu'une nouvelle remise de l'affaire sera demandée au tribunal par les parties.

On avait annoncé que M. Poincaré, ancien ministre et sénateur, devait être l'avocat de la Compagnie.

Or, on nous assure qu'il sera remplacé par un autre avocat bien connu du barreau de Paris. Du côté du « Réveil du Nord », c'est toujours Me Paul Morel, de Paris, qui est chargé de la défense.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Chez les plombiers-zingueurs

Les ouvriers de cette corporation avaient, dès le mois de janvier, demandé une augmentation de salaire de 20 pour cent au syndicat des patrons et fixé la date au 15 mars comme délai extrême de l'arrangement à intervenir.

Vingt pour cent était une majoration sollicitée dans le but d'en obtenir dix. En effet, chez un certain nombre de patrons où cette augmentation de dix pour cent a été proposée le travail n'a pas été abandonné.

Comme on le voit, ce conflit sera presqu'aussitôt aplani qu'il sera né. Du reste le syndicat des ouvriers zingueurs ayant en le bon esprit de se cantonner jusqu'ici sur le terrain professionnel les discussions entre patrons et ouvriers sont des plus courtoises.

Université catholique

ECOLE INDUSTRIELLE

Le jeudi 12 mars, les Anciens et les élèves de l'Ecole Industrielle se pressaient dans leur grand amphithéâtre pour entendre une conférence de M. Jules Eloy. M. le Pro-Recteur des Facultés Catholiques, M. le Directeur de l'Ecole et un grand nombre de professeurs avaient tenu à y assister autant par l'intérêt qu'ils prenaient au sujet traité que pour marquer leur sympathie toute particulière à l'égard du conférencier.

Le sujet choisi était : « L'impression en 3 couleurs ».

M. Eloy expose brièvement le mécanisme du procédé employé. Il montre comment une plaque de zinc recouverte de bitume de Judée et exposée derrière un cliché négatif, puis lavée dans un révélateur approprié donne en relief une image de l'objet primitivement photographié.

Si donc nous pouvions séparer les éléments colorés qui constituent une image, et si nous pouvions en prendre des clichés, il nous serait aisé de les reporter en relief sur des plaques de zinc; puis recouvrant ces plaques d'une encre de couleur correspondante à l'élément coloré qu'elles représentent, il suffirait de les reporter toutes successivement sur une même épreuve pour reproduire l'objet avec l'infinité de ses nuances.

Or, la séparation des couleurs est devenue chose aisée : Newton a montré, il y a plus de deux siècles, que la superposition des colora-

FEUILLETON 55

Mam'zelle Monte-Cristo

Par Charles SOLO

Une longue traînée d'écume marquait le sillage du navire ; nos amis sentaient le pont trembler sous leurs pieds, un sourd grondement montait de l'intérieur du yacht.

— Le petit jeu recommence, fit Lise Josselin.

— Nous allons sauter ! ajouta Gédéon.

Debout à l'arrière, impassible comme le canon dont il caressait l'échine, M. Donegal regardait le croiseur anglais dont la silhouette diminuait de façon sensible.

Aristide rejoignit l'audacieux Américain.

Il salua correctement et, avec son sourire le plus aimable :

— Monsieur !... depuis longtemps nous sommes hors de portée des canons anglais !

L'Américain haussa les épaules.

Il s'approcha du porte-voix :

— John ! cent dollars si vous pouvez augmenter la pression.

— Miséricorde ! gémit Aristide. Cet olibrius-là est devenu complètement fou ; il veut se suicider et... nous avec lui.

En même temps, l'embarcation craqua dans toutes ses jointures ; l'hélice faisait un vacarme infernal, le pont baignait dans un épais nuage de vapeur. Des boulons sautaient.

Donegal s'était assis, un étrange sourire sur les lèvres.

Aristide essaya encore de parlementer.

— Cher monsieur, commença-t-il, je n'ai jamais douté de la supériorité de la « Florida » sur n'importe quel navire de la marine royale anglaise. Nous venons d'en avoir une preuve nouvelle et j'estime que... que...

L'Américain montra du doigt le bateau anglais qui n'était plus qu'un point imperceptible à l'horizon.

— Quand il aura complètement disparu, nous ralentirons, dit-il.

— Parfaitement ! Seulement, permettez-moi de me faire l'écho...

Le terrible Yankee retira le cigare qu'il mâchonnait, le jeta à la mer et scanda :

— Monsieur ! Je vais ordonner de doubler encore la pression.

Aristide s'éloigna.

V

La goëlette mystérieuse

Evidemment ce train d'enfer ne pouvait durer.

Mais l'entêté Américain tint parole ; pour donner l'ordre de ralentir, il attendit que le navire anglais eut entièrement disparu à l'horizon, ce qui arriva plus tôt qu'on ne l'espérait, car, voyant l'inutilité de leurs efforts, les poursuivants s'étaient décidés à abandonner la course.

M. Donegal manifesta son enthousiasme par de nouveaux hurrahs.

John sortit des chaudres de chauffe noir comme un démon, les vêtements trempés de sueur.

— Quand arriverons-nous ? demanda le roi des cotons.

— Cette nuit, avant l'aube.

M. Donegal s'en alla dans les cabines rejoindre ses amis.

Aristide Lavignette avait retrouvé toute sa faconde.

Passant derrière le Yankee, il lui tapa sur l'épaule, et de l'air le plus naturel du monde :

— Monsieur l'Américain, vous m'avez fait attraper une rude venette, je vous revaudrai ça, quand nous serons sur le plancher des vaches, et dès qu'il ne s'agira que de notre peau, à nous deux.

— A votre aise, monsieur le Français.

Et s'adressant à Zézette :

— Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous annoncer que dans quelques heures nous serons à destination.

— Où abordons-nous, monsieur ?

— Ainsi que nous en avons décidé, sur la côte du Zoulouland, près de l'embouchure du Mkusi, à cinquante mille de la frontière du Transvaal ; il y a là, assure notre pilote, une baie superbe mais très peu fréquentée, où nous pourrons prendre terre sans être inquiétés.

— Mossié avoi aison : moi connaître fleuve Mkusi et Kosi-Bay, pays à moi... Benjamin conduire vous !

— Voilà qui tombe à merveille ! Le frère de Pamela résoud la question du guide, c'est un avantage, fit Aristide.

On invita le nègre à donner quelques explications sur une carte que Mlle Monte-Cristo venait de déployer.

Fier du rôle qu'il jouait dans l'association, Benjamin Coco s'exécuta de bonne grâce.

Tout calcul établi, nos amis, en débarquant, se trouveraient à trois cents kilomètres environ des rives du Sabi, c'est-à-dire de l'endroit où le trésor était immergé.

Il eut été aisé aux aventuriers de raccourcir la distance en longeant la côte jusqu'à l'embouchure du Sabi, mais les Anglais exerçaient de ce côté une surveillance étroite.

Et, depuis l'incident du croiseur rencontré au sud de Madagascar, nos amis savaient à quoi s'en tenir sur les intentions des marins de Sa Gracieuse Majesté.

Il était donc préférable de prendre la voie de terre.

A moins de complications nouvelles, l'on aurait atteint les bords du Sabi en trois jours ; immédiatement, les diamants du Cafre seraient retirés de la rivière et, revenant par le même chemin, on les embarquerait à bord de la « Florida » qui les ramènerait en France où, désormais, ils seraient à l'abri de la convoitise des Blackbaern.

De la guerre qui ensanglantait déjà une partie du pays qu'on allait traverser, il ne fut question qu'incidemment.

Quant aux Blackbaern, on se moquait d'eux ; en admettant qu'ils parvinssent au Sabi en temps utile, nos amis étaient en nombre pour accepter la lutte.

En prévision des fatigues du lendemain Eustache Galimard conseilla à ses compagnons de prendre une bonne dose de repos : cet avis, très sage, fut suivi.

Mais, à minuit, tout le monde était debout.

Le navire n'avançait plus que lentement; on approchait des côtes.

Chacun se préparait au débarquement.

Mlle Monte-Cristo avait revêtu un costume de chasse qui lui seyait à merveille.

Pour toute arme, elle portait une carabine en bandoulière et un petit couteau en sautoir.

Aristide ressemblait à un arsenal ambulant.

Son winchester sur l'épaule, ses couteaux de chasse et ses revolvers à la ceinture, un grand sabre au côté, il arpentait le pont.

— Ça va chauffer ! monologuait-il. Inutile de se bercer d'illusions, il y aura des horions à donner et peut-être à recevoir !

Le cabotin s'arrêta comme s'il attendait les applaudissements du public ; il allait entamer une deuxième tirade dans le même goût, quand ses amis l'abordèrent.

— Ah ! ça ! mon pauvre vieux ; te croirais-tu encore aux Folies Bobino, fit Gédéon.

— Est-ce que la vue des armes te fait mal ?

— Nous voulons t'empêcher de te ridiculiser ! Va donc replacer dans la panoplie où tu l'as prise, cette latte qui n'est pas même affilée.

— Je l'aiguiserai sur l'échine de nos ennemis, Monsieur.

Cela fut dit d'une façon si cocasse, avec des gestes si comiquement pathétiques, que les spectateurs partirent d'une hilarité à laquelle le comédien finit par s'associer.

L'homme qui rit est désarmé, dit un proverbe, il n'en fut pas de même du seigneur Aristide Lavignette, lequel s'obstina à garder son sabre.

A l'instant même, John s'approcha de M. Donegal.

— Nous arrivons, dit-il.

Et il montra une ligne sombre qui dans ce demi-jour lumineux, avant-coureur des aurores australes, s'apercevait à deux milles environ du navire.

Immédiatement tous les feux furent éteints sur le pont de la « Florida ».

Tout le monde était prêt.

Dirigé par le pilote indien qui connaissait parfaitement ces parages, le yacht glissait silencieusement sur l'Océan.

Soudain John mit un doigt sur ses lèvres et invita les aventuriers à faire silence.

— Regardez ! dit-il.

M. Donegal fut le premier à découvrir l'objet que signalait le mécanicien.

— Encore un navire.

— Une goëlette qui sort de la baie où nous allons pénétrer.

— Comme les nôtres tous ses feux sont éteints !

— Peut-être ce bateau a-t-il aussi des raisons de se cacher.

— Nous a-t-il aperçus ?

— Je ne le crois pas !

— Que nous conseillez-vous de faire, John ?

— Attendre !... Chercher à savoir si cette goëlette est une amie ou ennemie.

— Quoi qu'il arrive elle n'est pas gréée pour nous donner la chasse comme ce croiseur anglais que le diable emporte !... Ah ! voilà qui est singulier... On dirait que la goëlette nous a vus et qu'elle cherche à se dérober.

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.